



## PROFIL STAGIAIRE

---

Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations électriques simples, des manœuvres sur des ouvrages.

## PREREQUIS

---

Personnel justifiant d'une formation habilitation électrique de moins de 5 ans.

## OBJECTIFS

---

- Réactualiser sa connaissance et maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche confiée.
- Mise à jour des connaissances en fonction de la norme des évolutions techniques et réglementaires NFC 18510.
- Renouveler le titre d'habilitation électrique.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

---

- Apports théoriques et pratiques sur la prévention des risques électriques.
- Illustrations et exercices d'application seront proposés aux participants suivant l'UTEC 18 510.
- Une documentation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

## VALIDATION ET ATTESTATION

---

- Théorique : QCM (20 questions)
- Pratique : cas concret sur maquette ou poste de travail

Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

## DURÉE DE LA FORMATION

---

1,5 jours [pour un groupe de 4 à 10 personnes]

## COÛT DE LA PRESTATION

---

Forfait pédagogique [par session] 975,00 € net de taxe  
Forfait pédagogique [par personne] 250,00 € net de taxe

## PROGRAMME

---

DATE MISE A JOUR 19/03/2020

### Rappel Théorique 1 jour

- Textes réglementaires
- Normes NFC 18 510
- Matériels et équipements utilisés
- Cas des entreprises intervenantes et des chantiers
- La responsabilité pénale en cas d'accident du travail
- Les connaissances de bases en électricité.
- Travailler en sécurité
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique
- Les opérations en basse tension

### Pratique 0,5 Jour

- Les documents et les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation concernée (Autorisations et interdits, zone de travail, etc.).
- Application des prescriptions de cette habilitation.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Rendre compte de son activité.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.
- Réalisation d'une opération d'ordre électrique